



OFFRE D'APPRENTISSAGE / STAGE :

Evaluation finale du programme d'actions du captage prioritaire d'eau potable des Bains à Beaucroissant (38)

Contexte :

Le Syndicat isérois des rivières Rhône aval (SIRRA) a pour objet la préservation et la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques et la prévention et la protection des enjeux humains contre les impacts des inondations. En lien avec sa politique de lutte contre les pollutions diffuses, il accompagne la Communauté de Communes de Bièvre Est dans l'animation d'une démarche « captage prioritaire ».

En effet, un captage d'alimentation en eau potable géré par la Communauté de Communes de Bièvre Est est classé « captage prioritaire » dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) Rhône Méditerranée et Corse pour des contaminations aux produits phytosanitaires.

De ce fait, dès 2013, une démarche « captage prioritaire » a été mise en œuvre sur la zone de protection du captage des Bains ; elle a abouti en 2018 à la définition concertée et à la mise en œuvre d'un « programme d'actions pour la protection et la reconquête de la qualité de l'eau ».

Ce programme, défini pour 5 ans, a permis d'accompagner la mise en œuvre d'actions à destination des agriculteurs, élus et grand public du territoire afin de les sensibiliser et de trouver des solutions techniques permettant d'améliorer la qualité de l'eau. Cette démarche, basée sur une implication volontaire des acteurs locaux, se termine en 2022 et il convient aujourd'hui de l'évaluer. C'est l'objet du stage proposé.

Le/la stagiaire travaillera en étroite collaboration avec l'animateur « captages prioritaires » du territoire concerné ; il/elle sera accueilli(e) par le SIRRA mais réalisera l'ensemble de ses missions pour le compte de la Communauté de Communes de Bièvre Est.

Objectifs :

L'objectif principal de ce stage est de réaliser un **document d'évaluation finale du programme d'actions** pour la protection et la reconquête de la qualité de l'eau du captage prioritaire des Bains :

- Réaliser le bilan du programme d'actions,
- **Analyser, de manière quantitative et qualitative, l'atteinte des objectifs du programme d'actions** à travers les résultats du bilan et la réalisation d'entretiens avec les acteurs locaux,
- Sur la base de cette analyse, **proposer des scénarii de suites** à donner au programme d'actions. Il s'agira d'étudier si la mise en œuvre du programme d'actions doit être poursuivie et quelles actions pourraient alors être appliquées.

En marge de cette évaluation, le/la stagiaire participera à l'animation générale de la démarche « captage prioritaire » :

- Participation aux actions en lien avec la démarche
- Participation aux instances de gouvernance de la démarche

Profil de compétences :

- Niveau Licence-pro, Master ou ingénieur Agronomie, Gestion de l'Eau , Géographie.
- Connaissance des politiques publiques, notamment dans le domaine de l'eau
- Connaissance en agro-écologie serait un plus

- Maîtrise des outils bureautiques (suite Office) et cartographiques (QGis)
- Capacité rédactionnelle, esprit d'analyse et de synthèse
- Aisance relationnelle
- Permis B obligatoire

Lieu : Beaurepaire (Isère)

Période souhaitée : A compter de septembre 2022 (adaptable selon disponibilité du candidat). Ce travail pourra être réalisé sous forme d'apprentissage ou de stage (5 à 6 mois).

Gratification : selon minimum légal en vigueur.

Pour candidater :

- Date limite de réception des candidatures le 30 septembre 2022
- Envoyer CV et lettre de motivation à Monsieur Le Président par mail à remi.querol@sirra.fr

Renseignements complémentaires :

Contact technique Rémi Querol Animateur « captages prioritaires » Téléphone : 06 23 12 19 25 Email : remi.querol@sirra.fr	Contact administratif Catherine Casier Gestionnaire Ressources Humaines, Finances et Commande Publique Téléphone : 04 74 59 11 51 Email : catherine.casier@sirra.fr
--	--